



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 58478

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur l'avenir des jeunes délinquants mineurs. Face à la délinquance juvénile qui se multiplie dans notre pays, le Gouvernement a décidé de prendre des mesure visant à assurer une éducation à la citoyenneté ou à la responsabilisation des parents. En conséquence, il lui demande comment et par quel moyen elle procédera pour donner des réponses efficaces à l'avenir de ces jeunes mineurs délinquants voués à grandir et à évoluer dans une société équilibrée et sans crainte.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58478

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1324